



PAROISSE NOTRE-DAME DU PAYS DE L'AVISON

Tél : 03 29 50 50 27, courriel : p.avison@catholique88.fr

www.catholique88.fr/paroisses/paroisse-notre-dame-du-pays-de-l-avison

Prêtres de la paroisse :

abbé François Vuillemin (portable : 06 80 33 51 52, mail : francois.vuillemin1@orange.fr)

abbé Joseph Schlosser (portable : 06 84 88 80 79, mail : joseph.schlosser@orange.fr)

Coordinatrice de l'équipe paroissiale : sœur Marie-Antoinette Simonin

(portable : 06 72 70 40 46, mail : antoinette.simonin88@orange.fr).

Maison paroissiale (17 bis rue du Général de Gaulle, 88600 BRUYÈRES)

Permanence du mardi au samedi, de 9 h à 11 h.

CÉLÉBRATIONS

Mercredi 25 mars : messe, à 8 h 30, à l'oratoire de la maison paroissiale.

Vendredi 27 mars : messe, à 8 h 30, à l'oratoire de la maison paroissiale.

Samedi 28 mars : pas de messe anticipée du dimanche.

Dimanche 29 mars (dimanche des Rameaux et de la Passion du Seigneur) : messe, à 10 h, dans les églises de Bruyères, Corcieux, Granges-sur-Vologne et Lépages-sur-Vologne.

Jeudi 2 avril (Jeudi saint) : messe du soir en mémoire de la Cène du Seigneur, à 20 h, à l'église de Bruyères.

Vendredi 3 avril (Vendredi saint) : célébration de la Passion du Seigneur, à 20 h, à l'église de Bruyères.

Samedi 4 avril : veillée pascale, à 21 h, à l'église de Bruyères.

Dimanche 5 avril (Pâques) : messe du jour de Pâques, à 10 h, dans les églises de Bruyères, Champdray, Cheniménil et Corcieux.

Lundi 6 avril (lundi de Pâques) : messe, à 10 h, à l'église de Belmont.

Samedi 11 avril : messe, à 18 h, à l'église de Jussarupt.

Dimanche 12 avril : messe, à 10 h, dans les églises de Bruyères et de Charmois-devant-Bruyères.

Célébration pénitentielle

Lundi 23 mars

à 19 h, à l'église de Bruyères

Confessions individuelles

chaque mercredi, de 9 h 15 à 11 h30, durant le carême
un prêtre se tient à la disposition
des fidèles à l'oratoire de la maison paroissiale
pour les confessions individuelles

Panier du partage

Chaque dimanche de carême, un panier est disposé à l'entrée de
l'église de Bruyères, pour recueillir des denrées alimentaires non
périssables ou des produits d'hygiène, qui seront remis à la Croix-
Rouge ou aux Restos du cœur.

Rendez-vous sur le parvis de l'église

Vêpres, à 17 h, à l'église de Bruyères